

l'aéroport de Trenton. J'aimerais savoir si on envisage de telles améliorations et, si oui, ce qu'elles comprendront et quand elles commenceront?

J'aimerais soulever une autre question. J'ai écrit au ministre à ce sujet et je dois dire que j'ai obtenu sans tarder une réponse à ma demande de renseignements sur la *Pictou Island Telephone Company*. Le gouvernement se retire maintenant du service téléphonique. J'aimerais proposer encore une fois qu'on songe à inclure, dans les prévisions supplémentaires de dépenses ou ailleurs, un petit montant pour cette compagnie.

L'île Pictou est très petite; elle a cinq milles de longueur et deux milles de largeur. Certains de ses habitants déménagent à Pictou pour l'hiver, quand la saison de pêche est terminée. Ceux qui restent n'ont aucun moyen de communication sauf le téléphone et le «pasteur volant». Le courrier est livré par ce petit avion deux fois par semaine. Je demanderais au ministre de bien voir encore une fois si on ne pourrait pas prendre des mesures dans le sens que j'ai indiqué. Cinquante dollars par mois est une bien petite somme à dépenser pour aider à établir des communications essentielles pour ces gens courageux qui pêchent le homard en hiver. Comme je l'ai dit, leur seul moyen de communication à part le téléphone est ce petit avion qui parfois ne peut pas assurer le service pendant des semaines. Ceci est d'une importance capitale et aiderait beaucoup la *Pictou Island Telephone Company*.

• (midi)

Une autre question dont le ministre n'a pas beaucoup entendu parler est celle des reportages télévisés. Au cours de la dernière campagne électorale le ministre est venu dans ma région et il a dit qu'on m'aimait tellement que mes voisins pensaient que je devrais rester chez moi. Je ne l'ai pas entendu le dire; je l'ai lu dans la presse; mais je veux le remercier d'avoir dit que mes voisins m'aiment bien. Je crois que c'est peut-être un peu à cause de ce que j'ai accompli ici au cours des huit dernières années, et je veux dire au ministre, en secret, comment il peut se faire beaucoup d'amis dans le comté de Pictou. Je ne peux pas lui dire comment se faire des amis au Manitoba. Il a dit hier qu'il a encore des amis là-bas, mais je veux lui dire comment s'en faire dans la région que je représente.

Des centaines de mes commettants ont signé des pétitions, et la Chambre de commerce locale étudie cette question de la télédiffusion à partir du poste CHCH, qui fait partie de la chaîne nationale diffusant d'Ha-

lifax. Nous avons deux postes satellites, celui d'Antigonish et celui de Charlottetown, qui diffusent quelques programmes locaux mais surtout ceux de Radio-Canada. Comme l'a dit le président de la Chambre de commerce de New-Glasgow, nous sommes un auditoire captif et nous avons besoin d'un poste de télévisation satellite du canal 5. J'espère que l'étude que se propose de faire le comité du Cabinet du rapport de la Commission Fowler ne durera pas trop longtemps afin qu'on puisse lever l'interdiction visant la délivrance de nouveaux permis.

J'ai un ami, monsieur le président, un de mes voisins, qui a été élevé dans le même village que moi et qui vit à cinq milles de chez moi. Son sort m'inquiète car il est grand amateur de hockey et de football. Il me dit que pour suivre les parties de hockey et de football télédiffusées par le réseau CTV, il doit se rendre à Westville, à cinq milles plus loin, au beau milieu de la nuit. Il risque, un beau jour, de plonger par-dessus le pont en rentrant chez lui en voiture. Et il n'est qu'un de ceux qui estiment nécessaire un service convenable de télédiffusion dans leur région.

J'espère que le ministre répondra à certaines des questions que je lui ai posées, lorsqu'il prendra la parole plus tard, et je me réserve le droit de soulever d'autres points quand nous aborderons divers crédits. Le ministère des Transports est important pour une circonscription comme la mienne et il est bon d'avoir l'occasion d'étudier ses crédits.

M. Brown: Monsieur le président, comme nous sommes saisis des affaires et des crédits du ministère des Transports, je voudrais à nouveau attirer l'attention du ministre au sujet d'un projet très important dont il faudrait s'occuper dans la région de l'Ontario que je représente. J'ai déjà parlé de cette question et je voudrais y revenir, en raison de son importance capitale pour ma région. Il s'agit du réaménagement de la rivière Grand inférieure, à partir de son embouchure au lac Erié jusqu'à Brantford, afin qu'elle puisse servir à la navigation de plaisance.

La rivière Grand a depuis toujours été un cours d'eau navigable jusqu'à Brantford. A ce titre, je soutiens que son aménagement et son entretien comme cours d'eau navigable relèvent du gouvernement fédéral et notamment du ministère des Transports.

Si les eaux de la rivière ne sont pas jugées navigables à l'heure actuelle, la question devrait faire l'objet d'une réunion des autorités fédérales et provinciales, c'est-à-dire des gouvernements d'Ottawa et de l'Ontario, et